



TUNDRA FULL SYN

Libéré : 2021-01-07

Version : 1.1
Date de révision : 2021-01-07

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / APPLICATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur de produit

Nom du commerce : Tundra Full Syn
Numéro de produit : 30-339128, 30-33505, 30-33055
Ufi : N'est pas applicable

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Huile de moteur synthétique à 2 temps pleine

Restrictions d'utilisation : Aucun connu

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données sur la sécurité

Fabricant : Maxima Racing Oils
9266 Abraham Way
Santee, CA 92071
USA
Numéro de téléphone : +1 619 449 5000
d'information :
Courrier électronique : info@maximausa.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Renseignements sur les déversements d'urgence : CHEMTREC +1 703 527 3887 (24 heures)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLP (1272/2008) Classification :

Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon le Règlement (CE) CLP (1272/2008)

2.2 Éléments d'étiquette

Déclarations de danger	Phrases de précaution
Aucun	Aucun

Déclarations de l'Euh

EUH210 (Fiche de sécurité disponible sur demande)

2.3 Autres dangers : Aucun

TUNDRA FULL SYN

Version : 1.1

Libéré : 2021-01-07

Date de révision : 2021-01-07

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange

Nom chimique	SAE #	Einecs #	Enregistrement REACH #	CLP Classification	% w/w
Huiles de base synthétiques	68334-05-4	500-204-4	01-2119489760-28-xxxx	Nc	20-40
Distillats (pétrole), lumière hydrotraîtée	64742-47-8	265-149-8	-	Toxicité de l'aspiration 1 (H304) EUH066 (en)	10-30
Polyisobutylène	9003-27-4	-	-	Nc	10-20
Huiles de base synthétiques	-	-	-	Nc	10-20

Le pourcentage exact et la composition sont retenus comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers soins

Oeil : Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des soins médicaux.

Peau : Laver la peau avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures s'ils sont contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.

Inhalation : Si inhalé retirer à l'air frais. En cas d'irritation ou de difficulté à respirer, consulter un médecin.

Ingestion : Si conscient, rincer la bouche avec de l'eau. N'induirez pas de vomissements. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Obtenez des soins médicaux.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés : peuvent causer une légère irritation oculaire. Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation. L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut causer une irritation respiratoire. La déglutition peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3 Indication de tout traitement médical immédiat et d'un traitement spécial nécessaire : En règle générale, et dans tous les cas de doute ou lorsque les symptômes persistent, consultez toujours un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.

SECTION 5: DONNÉES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

TUNDRA FULL SYN

Version : 1.1

Libéré : 2021-01-07

Date de révision : 2021-01-07

5.1 Milieux d'extinction : Utilisez du brouillard d'eau, de la mousse, du produit chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO₂) pour éteindre les flammes.

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Ce matériau brûlera bien qu'il ne soit pas facilement enflammé.

Produits de combustion : La combustion produira des oxydes de carbone et des composés organiques non identifiés.

5.3 Conseils aux pompiers :

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter tout l'équipement d'urgence et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Refroidir les contenants intacts exposés avec de l'eau.

SECTION 6 : MESURES DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Portez un équipement de protection approprié. Bien laver après la manipulation. Voir aussi : "Protection personnelle" section 8.

6.2 Précautions environnementales :

Évitez les rejets dans l'environnement. Signaler les déversements comme l'exigent les règlements locaux et nationaux.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

La digue se renverse et s'accumule avec un absorbant inerte. Placer dans des contenants closables pour les éliminer. Les documents recueillis sont manipulés conformément à l'article 13 « Considérations relatives à l'élimination ».

6.4 Référence à d'autres articles : Se référer à l'article 8 pour l'équipement de protection individuelle et à l'article 13 pour obtenir des renseignements sur l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire : Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer vapeurs et brumes. Bien laver après la manipulation. Retirer les vêtements imbibés d'huile et les laver avant de les réutiliser.

7.2 Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités : Conserver dans une zone fraîche loin des agents oxydants. Protégez les conteneurs contre les dommages physiques.

7.3 Utilisation finale spécifique (s) : Le produit est à être utilisé comme huile moteur. Le contact prolongé avec la peau doit être évité en raison du risque de sécheresse et de fissuration de la peau. Si l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs et de brouillards ne peut être empêchée, il faut utiliser l'équipement de protection individuelle approprié.

TUNDRA FULL SYN

Libéré : 2021-01-07

Version : 1.1
Date de révision : 2021-01-07

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle : Se référer à une législation spécifique à chaque pays pour des exigences spécifiques lorsqu'elles ne sont pas énumérées ci-dessous.

Nom chimique	Limites d'exposition
Distillats (pétrole), lumière hydrotraîtée	1.050 mg/m ³ , TWA (Dearom. Spiritueux minéraux 140-220) (EU HSPA)
Huiles de base synthétiques	Aucun établi
Butène, homopolymer	Aucun établi

8.2 Contrôles d'exposition :

Contrôles techniques appropriés : Utiliser avec une ventilation locale adéquate des gaz d'échappement pour minimiser l'exposition électronique. Utilisez de l'équipement anti-explosion au besoin.

Protection respiratoire : Si l'exposition est excessive ou qu'une irritation est ressentie, un respirateur approuvé particulaire/biologique vapeur approprié à la forme et à la concentration décontaminant doit être utilisé. La sélection et l'utilisation d'équipements respiratoires doivent être conformes à la réglementation locale et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau : Portez des gants imperméables conformément à l'EN 374 pour éviter tout contact avec la peau. Vêtements de protection si nécessaire pour éviter le contact avec la peau et la contamination des vêtements personnels. Un lavage approprié doit être disponible dans la zone de travail. Les vêtements contaminés doivent être enlevés et lavés avant d'être réutilisés.

Protection des yeux : Portez des lunettes chimiques conformément à l'EN 166 pour éviter tout contact visuel.

Autres équipements de protection : Aucun ne devrait être nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. En Europe suivre FR 13034.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide
Couleur	Incolore au jaune
Odeur	Pétrole odeur
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite d'explosion inférieure et supérieure	Aucune donnée disponible

TUNDRA FULL SYN

Version : 1.1

Libéré : 2021-01-07

Date de révision : 2021-01-07

Flash ppmade, °C	196
Température d'allumage automatique	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Ph	Aucune donnée disponible
Viscosité cinétique	53.4 cSt @ 40°C
Solubilité	Soluble dans les hydrocarbures ; insoluble dans l'eau
Partition coefficient : n-octanol/eau (valeur du journal)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité et/ou densité relative	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Aucune donnée disponible

9.2 Autres renseignements : Aucun disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité : Ne pas s'attendre à être réactif

10.2 Stabilité chimique : Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune n'est connue.

10.4 Conditions à éviter : Évitez les températures supérieures à 50 °C, les flammes nues et les étincelles.

10.5 Matériaux incompatibles : Évitez tout contact avec de forts agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et des composés organiques non identifiés.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Effets potentiels sur la santé :

Contact visuel : Peut causer une légère irritation.

Contact avec la peau : Un contact prolongé ou répété peut causer une légère irritation ou sécheresse. Un contact cutané répété peut causer une dermatite non allergique.

Inhalation : L'inhalation excessive de vapeurs ou de brouillards peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.

TUNDRA FULL SYN

Version : 1.1

Libéré : 2021-01-07

Date de révision : 2021-01-07

Ingestion : Avaler de grandes quantités peut causer des effets gastro-intestinaux, y compris des nausées et diarrhée.

Effets chroniques de la surexposition : On a constaté que les huiles à moteur usées causent le cancer de la peau dans les études de peinture sur la peau avec des animaux de laboratoire.

Valeurs de toxicité aiguë :

Huiles de base synthétiques	Rat oral LD50 >2000 mg/kg
Distillats (pétrole), lumière hydrotraitee	Rat oral LD50 >5000 mg/kg Rat d'inhalation LC50 supérieur à la concentration de vapeur presque saturée Lapin dermique LD50 >5000 mg/kg
Polyisobutylène	Rat oral LD50 >5000 mg/kg Inhalation rat LC50 >17.3 mg/L/4hr Rat cutané LD50 >3000 mg/kg
Huiles de base synthétiques	Rat oral LD50 >5000 mg/kg Rat d'inhalation LC50 >5.2 mg/L/4 hr (aérosol) Lapin cutané LD50 >2000 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau : Le produit ne répond pas aux critères à classer comme irritant cutané.

Lésions oculaires/irritation : Le produit ne répond pas aux critères à classer comme irritant pour les yeux.

Irritation respiratoire : Le produit ne contient aucun composant irritant respiratoires.

Sensibilisation respiratoire : Le produit ne contient aucun composant qui sont des sensibilisés respiratoires.

Sensibilisation de la peau : Le produit ne contient aucun composant qui sont des sensibilisations cutanées.

Mutogénie des cellules germinales : Le produit ne contient aucun composant qui sont des mutagènes à cellules germinales.

Cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit présent à 0,1 % ou plus n'est répertorié comme cancérogène par le CIRC, le PNL ou le PCC de l'UE.

Toxicité reproductive : On ne s'attend pas à ce que ce produit cause des effets reproducteurs ou développementaux.

Toxicité spécifique des organes cibles :

Exposition unique : aucune donnée disponible

TUNDRA FULL SYN

Libéré : 2021-01-07

Version : 1.1
Date de révision : 2021-01-07

Exposition répétée : aucune donnée disponible

Risque d'aspiration : Ce produit ne répond pas aux critères d'un risque d'aspiration car la viscosité cinétique dépasse 20,5 cSt @ 40°C.

Propriétés perturbatrices endocriniennes : Le produit ne contient aucun composant ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes connues.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité

Huiles de base synthétiques	LL/EL/IL50 poisson >100 mg/L LL/EL/IL50 crustacés > 100 mg/L LL/EL/IL50 algues >100 mg/L
Distillats (pétrole), lumière hydrotraîtée	LL/EL/IL50 poisson >100 mg/L LL/EL/IL50 crustacés > 100 mg/L LL/EL/IL50 algues >100 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Huiles de base synthétiques	Pas facilement dégradable, mais regardé comme intrinsèquement biodégradable
Distillats (pétrole), lumière hydrotraîtée	Facilement biodégradable. S'oxyde rapidement par des réactions photochimiques dans l'air.

12.3 Potentiel bio accumulatif

Huiles de base synthétiques	On ne s'attend pas à ce qu'il bioaccumule
Distillats (pétrole), lumière hydrotraîtée	Log Pow : 6.5-8.7 Au potentiel de bioaccumuler.

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'est pas soluble dans l'eau (flotte sur l'eau) et peut être adsorbé aux particules du sol.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Les composants ne répondent pas aux critères du PBT ou du vPvB.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes : Aucune

12.7 Autres effets indésirables : Aucun n'est connu

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Disposer en concordance avec tous les règlements locaux et nationaux.

TUNDRA FULL SYN

Libéré : 2021-01-07

Version : 1.1
Date de révision : 2021-01-07**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

	14.1 Numéro d'ONU ou d'identification	14.2 Nom d'expédition approprié de l'ONU	14.3 Danger Classe(s)	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Risques environnementaux
ADR/RID de l'UE	Aucun	Non réglementé	Aucun	Aucun	
Imdg	Aucun	Non réglementé	Aucun	Aucun	
IATA/OACI	Aucun	Non réglementé	Aucun	Aucun	

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur : Non applicables**14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI:** Non applicable – le produit n'est transporté que sous forme emballée**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1 Règlements et lois sur la sécurité, la santé et l'environnement propres à la substance ou au mélange :**

Ce SDS est conforme à Regulation (UE) n° 1907/2006 et 2020/878.
Étiquette conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP).

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS**Supersedes :** Aucun**Date mise à jour :** 7 janvier 2021**Résumé de la révision :** Nouveau document.**Nouvelle traduction :** 20 janvier 2021**Classification des références du PLC (voir les sections 2 et 3) :**

Asp. Tox. 1 Toxicité d'aspiration Catégorie 1

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires

EUH066 L'exposition répétée peut causer la sécheresse ou la fissuration de la peau

NC non classé

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous sommes conscients et sont considérées comme correctes à la date des présentes. Étant donné que ces renseignements peuvent être appliqués dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous ne sommes peut-être pas familiers et que les données mises à disposition après la date des présentes peuvent suggérer des modifications de l'information, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de son utilisation. Ces renseignements sont fournis à condition que la personne qui les reçoit rende sa propre détermination de l'adéquation des documents à son usage particulier.